

**LE DÉPÔT DE MA DEMANDE DE CERTIFICATION
(INITIALE, DE SUIVI OU RENOUELEMENT)
EN 4 ÉTAPES**

*1ère étape pour
une demande de
certification initiale*

*1ère étape pour une
demande de suivi ou
renouvellement*

Je contacte le CEFRI
pour m'engager
dans le processus de
certification et obtenir
un devis (pro-forma).

Je reçois mon devis.

Je constitue et
envoie mon dossier
de demande de
certification dont
le CEFRI accuse
réception.

Je suis contacté
par un chargé de
clientèle qui suivra
mon dossier.

> ORGANISMES COMPÉTENTS EN RADIOPROTECTION